



Février 2022

Consultation Déménagement Latitude : Face à un projet

« inachevé », le CSE I2S a décidé à l'unanimité de ne pas rendre d'avis pour le moment.

Le 07 Février 2022, une réunion extraordinaire du CSE I2S a été organisée par la direction, pensant que 2heures seraient suffisantes pour traiter un sujet qui a nécessité une journée complète pour le CSE SSG . Le CSE I2S devait rendre un avis sur le déménagement de I2S Meudon vers La Défense après que le cabinet d'expertise ait fait une synthèse. **Un très grand nombre de points négatifs** ont été relevé par le cabinet 3CSE concernant les conditions de travail, les conditions de déplacement des salariés de Meudon vers La Défense, les risques sur la santé, ... Nous avons été également fortement surpris d'apprendre certaines informations que la direction s'était bien gardée de nous transmettre depuis le début de la consultation de Novembre 2021.

Voici les différents points remontés par le cabinet d'expertise pouvant causer un grand nombre de RPS

- Un temps pour vous rendre à votre travail bien plus long pour 63% des salariés ayant répondu à l'enquête.
- Des problèmes de stationnement : réduction des places et surtout une gestion des accès par les managers : sur quels critères seront affectées les places de stationnement ?
- Mise en place du FlexOffice sans concertation avec les organisations syndicales. Ex. : Impossible de faire une réservation de poste avant d'arriver sur site : vous aurez une chance sur 2 d'avoir un poste de travail.
- Des capteurs de présence qui indiquent si le poste n'est pas utilisé plus de 2 heures – La direction interfacera t-elle l'information de ces capteurs avec la présence réelle des salariés permettant le flicage ?!?
- Des sanitaires et douches en quantité insuffisante.
- Des aménagements impactant négativement les personnes à mobilité réduite (*moquette non adaptée*)
- Des espaces de travail très fortement inférieurs aux préconisations de l'INRS : -30,57%
- Des salariés « entassés » ne pouvant pas respecter les gestes barrière (*40 cm de chaise à chaise par exemple*).
- Des conditions d'hygiène insatisfaisantes avec la mise en place du FlexOffice et l'utilisation d'ordinateurs partagés.
-

Selon les salariés



ils ont même dit que le projet était écolo : ils m'arrosent une fois par semaine !! 😞 😞



Selon la direction



La direction n'a, à aucun moment, pu donner des réponses très complètes (réponses parfois mêmes hésitantes) en disant « ... qu'ils n'avaient pas pu tester certaines mesures et qu'à ce titre, nous verrions sur place en nous adaptant !!!! ... ».

L'impossibilité pour vos représentants du personnel de se rendre sur place pour vérifier les conditions de travail : la seule visite qui a été faite l'a été sur des bureaux « témoins » et en chantier !!!!

NOUS, CHEZ S3I, NOUS ESTIMONS QUE CE PROJET N'EST PAS ABOUTI, NE DONNE AUCUNE INFORMATION COMPLÈTE, ET A CE STADE PRÉSENTE UN TRÈS GRANDE NOMBRE DE RISQUES SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET SUR LA SANTE DES SALARIÉS.

Du dialogue Social chez Sopra Steria I2S ??

Info Consultation sur la réorganisation des CDC

Le CSE a été consulté sur la réorganisation des CDC et a estimé ne pas avoir assez d'informations, notamment sur l'organigramme. Le CSE a estimé que cette information était nécessaire car elle permet de savoir si des managers « toxiques », potentiellement impliqués dans des précédents RPS, étaient positionnés dans cette nouvelle organisation.

La direction nous indique que l'organigramme n'est pas fait (doit-on les croire ?) et passerait outre l'avis du CSE en mettant en place, d'ores et déjà, cette nouvelle organisation.



Great Place To Work

Le CSE a souhaité connaître les premiers chiffres de l'enquête Great Place To Work. Le 28 Janvier 2022, la direction indique en CSE qu'elle n'a pas encore d'informations. Le 31 Janvier 2022, V. PARIS annonce des chiffres groupe et un V1 annonce aussi des chiffres pour une région !!

Vous avez dit : « **dialogue social dans l'entreprise** ? »

Semaines après semaines, **S3I** regrette que les instances du personnel se soient transformées, notamment depuis les ordonnances de 2017 et avec le soutien de TraidUnion, en « chambre d'enregistrement » quand elles sont consultées.

Il n'y a plus de dialogue social chez Sopra Steria. Si vous voulez que ça change, il faudra faire le bon choix aux prochaines élections ...

AVENIR doit rendre l'argent du CSE !!

Face à des difficultés financières personnelles, un élu AVENIR a obtenu en AVRIL 2021 que le CSE lui accorde un prêt de 1500 € ainsi qu'un don de 1500 €. Près d'un an après, stupeur du CSE en apprenant que cette personne n'avait jamais commencé à rembourser cette somme. Cet argent aurait pu aider d'autres salariés dans le besoin. Espérons qu'il commencera à rembourser très rapidement le CSE.

2022 commence mal : voici ce que la direction ne vous donnera pas !!!!

- Une prime Macron.
- Une renégociation de l'indemnité Télétravail.
- Une revalorisation des IK si vous faites 5000 kms/an max.
- Une carte Tiers Payant Santé au format Papier.
- La possibilité de modifier à J+1, les cases TLE dans GTA
- Une augmentation générale pour compenser l'augmentation du coût de la vie.

Ce que vous aurez de la part de votre CSE

- Une subvention billetterie de 150€.
- La prochaine proposition d'une destination balnéaire.
- Des chèques Vacances à hauteur de 100€ (format papier ou dématérialisés).

Les négociations au niveau de l'UES

- Négociation sur Congés mère de famille
- Plan Épargne Groupe avec l'offre WeShare.

ET N'OUBLIEZ PAS D'ALLER CONSULTER NOTRE COMMUNICATION SYNDICALE EN CLIQUANT ICI.